

*Institutions financières*

**M. McDermid:** Vous ravalerez ces paroles.

**M. Cassidy:** Il est remarquable que nous ayons un débat animé sur un sujet aussi aride que celui-ci, mais c'est parce que les Canadiens considèrent que le gouvernement accorde beaucoup plus d'attention aux personnes et aux entreprises riches et puissantes du Canada qu'aux besoins des Canadiens ordinaires.

Voyons le triste sort qu'on a réservé au ministre d'État aux Finances. Le 4 décembre 1986, Diane Francis, qui est très compétente dans ce domaine, écrivait dans le *Toronto Star*...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cassidy:** ... qu'il a été obligé de réduire progressivement une proposition visant à limiter la propriété des compagnies de fiducie, ce qui signifie que personne ne pourrait posséder plus de 10 p. 100 des actions des grandes compagnies de fiducie, ce qui placerait celles-ci sur le même pied que les banques. Il y avait aussi une proposition visant à restreindre la propriété réciproque à 30 p. 100 de sorte que les sociétés commerciales pourraient seulement posséder 30 p. 100 d'une institution financière. Le ministre va peut-être dire que c'est faux, mais, bien sûr, il n'a pas le choix à cause de la solidarité ministérielle et il n'a pas montré...

**M. McDermid:** Il était là et Diane Francis n'y était pas.

**M. Cassidy:** Le ministre peut nier, s'il veut. Je le défie d'invoquer immédiatement le Règlement pour dire que ce que je raconte est faux. J'ai beaucoup de temps. Je crois que j'ai 40 minutes. S'il vous plaît, ne me bousculez pas comme ça.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je crois que l'on s'est mis d'accord pour essayer de terminer ce débat à 15 h 15 au plus tard. J'ai remarqué qu'au train où le député y va, cela pourrait durer tout l'après-midi; j'ai donc cru bon de le lui signaler. Il faut que les discours soient pertinents et j'espère que le député parlera du projet de loi. Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a la parole.

**M. Cassidy:** J'apprécie votre participation, monsieur le Président. Je constate toutefois que le député a décidé de ne pas intervenir en personne, comme je le lui avais suggéré. Le premier discours à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi peut durer 40 minutes, si je ne m'abuse, et je comptais parler 40 minutes. Je suis certain que vous me préviendrez lorsque mon temps de parole sera écoulé. Je ne compte pas éterniser le débat. Un ou deux de mes amis ont dit qu'ils étaient certains que la Chambre voudrait débattre cette question pendant le mois de juillet, mais le nombre de députés présents risque d'être encore plus restreint que maintenant.

● (1500)

Lorsque le ministre a présenté ce projet de loi au comité, il a été empêché par tous les moyens possibles et imaginables d'assurer une certaine protection contre la concentration de la propriété économique. En fin de compte, nous n'avons qu'un petit ensemble de restrictions touchant deux seulement des plus grandes sociétés de fiducie et les obligeant à se départir de 35 p. 100 de leurs actions sur une certaine période; mais elles

garderont 65 p. 100 du contrôle. J'estime que ce n'est guère disciplinaire comme mesure, puisqu'elles conserveront le contrôle.

Non seulement cela, mais les Bronfman, les Reichmann, les Conrad Black, les Hal Jackman et les Paul Desmarais ont l'assurance du gouvernement qu'aucun autre conglomérat financier ne verra le jour. N'est-ce pas merveilleux? Autrement dit, nous allons continuer cette agréable relation permettant à ceux qui possèdent de devenir plus gros, plus gras, plus prospères et plus chargés de biens. De plus, ils ne seront pas gênés par d'autres qui pourraient surgir derrière eux.

Le ministre se rappellera de quelle façon le secteur financier a serré les rangs lorsque Robert Campeau d'Ottawa, un de mes électeurs je suppose, a voulu prendre le contrôle d'une grande société de fiducie. Que n'a-t-on pas fait pour empêcher que cela se produise. Si le gouvernement est d'avis que ces grands conglomérats sont une bonne chose, comment les Campeau et les Desmarais de la prochaine génération feront-ils pour réussir? En réalité, même M. Desmarais appartenait au lobby qui a fermé la porte une fois qu'il était à l'intérieur. Il me semble qu'il y a là un sérieux problème.

Continuons un peu plus loin. Le gouvernement du Canada a décidé de s'allier aux provinces, notamment à l'Ontario. C'est un peu comme construire le nouveau stade de Toronto. Cette ville ne se sentira pas bien tant qu'elle n'aura pas un stade aussi grandiose et aussi peu utile que celui des autres grandes villes. A Toronto, classe internationale n'est pas un état d'esprit; c'est avoir l'architecture et le matériel qui prouvent que l'on est vraiment de classe internationale.

**M. McDermid:** Que vous avez l'esprit mesquin.

**M. Cassidy:** On a déréglementé Wall Street et cela s'est traduit, par exemple, par une perte de 250 millions en transactions sur les valeurs hypothécaires chez Merrill Lynch. Comme il y a eu le «gros boum!» à Londres il y a à peu près un an, il faut bien que le Canada ait le sien aussi, sans regarder la réalité. Quand l'ancien chancelier de l'échiquier britannique, Denis Healey, est venu ici en décembre dernier, il a prévenu les Canadiens, il leur a dit de tirer la leçon de leurs erreurs. Quand on voit le genre de problèmes qui se posent actuellement à Wall Street, avec les opérations entre initiés, les pertes massives d'institutions qui avaient une excellente réputation, quand on voit comment un certain nombre d'hommes et de femmes du président Reagan se la coulent douce avec des salaires de millions de dollars à Wall Street, je me demande ce que nous voulons vraiment, nous au Canada. Peut-être est-ce ce que souhaite le ministre et ses collègues du parti progressiste conservateur, mais je suis sûr qu'il y a de simples citoyens canadiens qui nous regardent et qui se demandent si nous souhaitons avoir une économie de casino renforçant ces conglomérats de capital. Souhaitons-nous voir se prolonger une situation où le simple Canadien qui veut emprunter quelques milliers de dollars pour lancer son entreprise, pour acheter une maison ou pour agrandir son restaurant, se heurte à des conditions invraisemblables de la part des banques?